



# PROCEDURE DE CONVENTIONNEMENT STRUCTURE

## FORMATIONS PLONGEE SESSIONS 2024

### ELEMENTS CLES

- Un conventionnement annuel associé à un ou une stagiaire en formation.
- Des engagements forts du tuteur ou de la tutrice ainsi que du responsable de la structure
- Un suivi pédagogique et administratif obligatoire pour chaque période en structure
- Chaque structure répondant au dossier présent en annexe est susceptible d'être conventionnée

**\*CONTRATS PROFESSIONNALISATION**  
**\*CONTRATS APPRENTISSAGE**

Choix de la structure possible dès octobre 2023

CONTACT :

[stephane.nourry@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:stephane.nourry@creps-paca.sports.gouv.fr)

### CHRONOLOGIE DU CONVENTIONNEMENT



#### LE / LA STAGIAIRE

Après avoir démarré sa formation et avoir mieux intégré les exigences des UC1/2/3/4, le ou la stagiaire communique au CREPS son choix de structure d'alternance. Au plus tôt 8 jours (\*) après le début de sa formation et au plus tard 21 jours.



#### LA STRUCTURE

Reçoit un dossier de conventionnement pour la session en cours, le remplit et le retourne au CREPS



#### LE CREPS

Valide ou non le choix de la structure puis transmet l'avis de conventionnement ainsi que la convention d'alternance du stagiaire



# DOSSIER DE CONVENTIONNEMENT STRUCTURE

## FORMATIONS PLONGEE SESSIONS 2024

### PIECES A FOURNIR



Photocopie attestation assurance responsabilité civile structure de l'année en cours.



Diplôme du ou des tuteurs (E4 pour filière scaphandre)



Carte(s) professionnelle(s) à jour



Acte de francisation et photo bateau

### LES 10 ENGAGEMENTS TUTEUR - TUTRICE



à cocher



Le/la TUTEUR-TRICE exerce dans l'établissement d'accueil et s'engage à une **présence effective** sur l'ensemble des périodes en structure du STAGIAIRE



Le/la TUTEUR-TRICE s'engage à **accompagner le STAGIAIRE sur l'ensemble des UC** nécessaires à son parcours de formation



Le/la TUTEUR-TRICE s'engage à **assister à la visioconférence de début de formation** consacrée au tutorat.



Le/la TUTEUR-TRICE s'engage à **se connecter à la plateforme de formation Claroline et à renseigner l'outil de suivi** d'acquisition des compétences présent sur cette plateforme. (chaque tuteur reçoit ses identifiants et a accès aux ressources pédagogiques ainsi qu'aux modalités de formation et de certifications)



Le/la TUTEUR-TRICE s'engage à **adapter** les tâches confiées au stagiaire et à gérer **progressivement** son degré d'autonomie en fonction des compétences acquises en formation (selon le tableau de suivi pédagogique présent sur la plateforme Claroline)



Le/la TUTEUR-TRICE s'engage à suivre en simultanée au **maximum 2 stagiaires** de la formation professionnelle.



Le/la TUTEUR-TRICE s'engage à assurer le suivi administratif du stagiaire sur la plateforme Claroline (**fiche de présence** en structure)



Le/la TUTEUR-TRICE et le/la RESPONSABLE DE LA STRUCTURE s'engagent à accompagner le STAGIAIRE dans le respect du **code du travail**, du **code du sport**, de la **CCNS** et de la **convention d'alternance**.



Le/la RESPONSABLE DE LA STRUCTURE s'engage à **vérifier** que le matériel individuel du stagiaire est approprié au travail à réaliser et le cas échéant à assurer sa **maintenance** ou dotation en matériel individuel



Le/la RESPONSABLE DE LA STRUCTURE s'engage à mettre en œuvre **les moyens nécessaires** afin de respecter l'ensemble des engagements listés ci-dessus.

**LE NON-RESPECT D'UN OU DES ENGAGEMENTS LISTÉS ENTRAÎNERA LA SUSPENSION DU CONVENTIONNEMENT STRUCTURE EN COURS ET L'ANNULATION DE LA CONVENTION D'ALTERNANCE DU OU DES STAGIAIRE(S) CONCERNÉ-E(S).**

Après entretien tuteur-trice / stagiaire / coordonnateur

**LE CONVENTIONNEMENT DE LA STRUCTURE EN ANNÉE N+1 NE SERA PAS DÉLIVRÉ PAR LE CREPS SAUF À CE QUE LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE ET LE/LA TUTEUR-TRICE APPORTENT LES ÉLÉMENTS DE REMÉDIATION AUX ENGAGEMENTS DÉFAILLANTS.**

NOM STAGIAIRE : BORREAU  
NOM STRUCTURE : APNEE LEMAN

NOM / PRENOM  
SIGNATURE TUTEUR-TUTRICE

ALLEGRE BENJAMIN

NOM / PRENOM  
SIGNATURE RESPONSABLE  
STRUCTURE

ALLEGRE BENJAMIN